

Habitat jeunes Ô Toulouse

Projet associatif
2016–2020



Le mot des présidents.....	2
Enjeux / éléments de contexte.....	3
Historique.....	4
Valeurs et engagements.....	5
Missions.....	6
Territoire d'intervention et partenariats.....	7
Les publics accueillis.....	8
Les forces vives.....	9
Résidences et équipements.....	10
Orientations stratégiques 2016-2020.....	11
Gouvernance.....	12



Le mot des présidents

Ce projet associatif a pour but de clarifier notre positionnement en tant qu'acteurs des politiques jeunesse, jeunesse que nous envisageons comme une richesse pour notre société d'aujourd'hui et de demain.

Il formalise pour les cinq années qui viennent : nos projets, nos actions, nos souhaits.

Il a été rédigé par un comité constitué de représentants des conseils d'administration des deux associations, Habitat Jeunes Espérance et Ô Toulouse et des deux directeurs en poste au moment de la fusion.

Fortes de leurs valeurs communes, dans le respect de leurs identités, renforcées par leurs engagements d'aller de l'avant, nos associations sont reconnues et soutenues par les partenaires et institutions publiques depuis plus de 60 ans.

Les structures habitats jeunes Espérance et Jolimont, accueillent, hébergent, et accompagnent les jeunes de tout horizon dans leurs parcours résidentiels et professionnels.

Du fait d'importantes mutations économiques, sociétales, les résidences Habitat Jeunes sont confrontées à des exigences structurelles pour lesquelles elles ne disposent pas de moyens et de surface financière suffisante : politique d'investissement, développement des compétences, augmentation de l'offre de logements ...

Fusionner, c'est donner à nos établissements une force nouvelle, les moyens d'un dialogue avec les partenaires institutionnels.

Mutualiser nos moyens et compétences est une nécessité dans un contexte de concentration croissante du monde associatif. De même, le contexte législatif et juridique au sein duquel nous œuvrons demande une professionnalisation des dirigeants et des équipes en général.

Fusionner c'est la traduction d'une volonté de travailler ensemble depuis plusieurs années, la nouvelle entité ainsi créée se dénommera « Habitat Jeunes Ô Toulouse »

L'ancrage territorial est un élément clé du projet associatif de fusion, avec l'idée de mailler davantage l'aire urbaine Toulousaine et son environnement par un réseau de nouveaux établissements ou de « Foyers soleil » (petites unités rattachées à une résidence principale offrant l'ensemble des services proposés par nos habitats Jeunes), afin de donner aux jeunes l'opportunité de se gérer, avec plus d'autonomie, et d'indépendance.

C'est aussi l'occasion d'élargir et renforcer nos fonctions socio-éducatives dans le domaine de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, la santé, la culture, le sport...

Fusionner, c'est garantir la continuité de nos structures dans de bonnes conditions, développer notre capacité et notre offre de logements pour proposer à la jeunesse du territoire des hébergements plus adaptés à leurs demandes.

Enfin, fusionner c'est permettre à nos équipes l'opportunité de développer leurs compétences, dans un avenir durable et serein.



Alain Cazal
Président Ô Toulouse

Jean-Paul Martinez
Président Habitat Jeunes Espérance

Enjeux / éléments de contexte

Une demande en augmentation constante sur la métropole toulousaine

La métropole toulousaine, par son dynamisme économique et son offre de formation, s'avère particulièrement attractive pour les jeunes issus de la région, de France, d'Europe voire du monde entier et ce, avec des profils très divers.

Les deux structures ont une capacité sous-dimensionnée pour répondre à la demande (actuellement, seules 20 à 25 % des demandes sont acceptées). Elles ont besoin d'atteindre une plus grande assise financière pour investir et développer de nouveaux projets.

Une concurrence accrue sur le marché de l'habitat social pour les jeunes

De nouveaux entrants s'intéressent au marché de l'habitat social pour jeunes tel que les grands acteurs du domaine médico-social et sanitaire qui, déjà regroupés et concentrés, constituent une puissante concurrence. Le secteur de l'Habitat Social (bailleurs sociaux) mais aussi les CROUS et la promotion privée sortent de plus en plus de programmes à destination des jeunes ou sur des mixités de publics étudiants et salariés.

Evolution de la situation des jeunes : précarité, paupérisation, difficultés d'accès au logement

Le chômage continue de frapper durement les jeunes : 23,4 % pour les jeunes de 15 à 24 ans en 2014 et l'on constate que 75 % des embauches de jeunes de moins de 25 ans se font par des contrats à durée déterminée.

Ainsi la multiplication des CDD, stages, contrats d'intérim demande aux jeunes une grande mobilité avec de fréquents allers-retours au domicile parental et des ruptures dans leur parcours vers l'autonomie.

Trouver un emploi stable, accéder à un logement, s'installer dans la vie : ces différentes étapes d'accès à l'autonomie sont devenues de plus en plus complexes à franchir pour les jeunes en raison de la crise économique, de la flexibilité de l'emploi et de la crise du logement y compris pour les plus qualifiés d'entre eux.

Il est nécessaire d'avoir des réponses très diversifiées de logements et d'accompagnement pour s'adapter à ces parcours variés et souvent discontinus.

On constate également une paupérisation des jeunes en mobilité professionnelle ou formative :

77 % des jeunes accueillis dans nos résidences perçoivent moins de 916 euros par mois et donc des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, d'où des ruptures de ressources fréquentes et la nécessité de jongler, pour nos intervenants sociaux, avec les dispositifs d'aide.

L'entrée dans la vie active est marquée par l'instabilité, l'incertitude : fractionnement des emplois, ressources faibles, mobilité résidentielle alors que l'accès au logement est conditionné par des garanties sérieuses et une vision d'avenir stable.

Il nous faut gérer ce système paradoxal.

La jeunesse, un formidable potentiel à encourager

Cependant nous ne pouvons caractériser la jeunesse uniquement en fonction de ses difficultés, sans rappeler les formidables potentiels et ressources qu'elle représente, pour peu que nous sachions lui tendre la main.

En effet il est bon de rappeler la capacité d'adaptation et d'expérimentation de cette jeunesse que ce soit sur les mobilités professionnelles dorénavant incontournables, que sur la nouvelle façon d'habiter (domicile professionnelle et domicile familiale, colocation...). De la même façon les nouvelles formes de citoyenneté, de partage, de communication et de réseaux sont à prendre en compte dans le fonctionnement de nos Habitats jeunes.

Ainsi, la résidence Habitat Jeunes joue un rôle crucial dans la socialisation des jeunes en créant les conditions matérielles d'accès à l'autonomie, de construction identitaire et de participation à la vie sociale et citoyenne.

Historique

Habitat jeunes

Espérance

4 juillet 1957 – la Congrégation de la Sainte Famille de Bordeaux, propriétaire du bâtiment du 20 grande rue Nazareth à Toulouse, crée une association loi 1901 dénommée : Foyer des Jeunes Travailleuses de l'Espérance.

- 1957 -

Dans le cadre d'un jumelage, la Direction du Foyer de Jeunes Travailleuses de l'Espérance est assurée par le Directeur du Foyer San Francisco qui n'accueille alors que des garçons.

- 1978 -

La direction du Foyer de Jeunes Travailleuses jusqu'alors confiée à une sœur de la Congrégation devient laïque.

- 1983 -

L'établissement propose un accueil mixte.

- 1994 -

Le bâtiment est vendu par la Congrégation. La Mairie de Toulouse exerce son droit de préemption pour éviter la disparition du Foyer et revend le bâtiment à la société HLM, Colomiers Habitat.

- 1999 -

Signature du bail de location par l'association avec le bailleur social pour une durée de 25 ans. Le Foyer devient résidence sociale.

- 2000 -

- 2001 -

Réhabilitation des locaux pour adapter les logements et les espaces collectifs aux nouvelles normes

- 2002 -

- 2003 -

L'Association est agréée pour exercer sur le territoire du département de la Haute-Garonne, l'activité d'intermédiation locative et la gestion locative sociale de résidences sociales.

- 2010 -

- 2014 -

Mai 2015 – Ouverture de la résidence Anatole France – 42, place Anatole France à Toulouse, propriété du bailleur social Habitat Toulouse.

- 2015 -

Décembre 2015 – Renouvellement de l'agrément d'intermédiation locative et de gestion locative sociale de résidences sociales.

- 2017 -

Fusion des deux associations

Habitat jeunes

Ô Toulouse

8 juillet 1965 : En pleine période de construction des grands ensembles de l'agglomération Toulousaine et face au manque de solution de logement pour les apprentis et ouvriers de la construction, la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics Haute Garonne crée une association loi 1901 dénommée foyer des apprentis et jeunes Travailleurs du Bâtiment. Le foyer est situé rue des Gallois à l'actuel emplacement du Conseil Régional.

1965 – 1999 : L'établissement s'ouvre progressivement aux publics jeunes de toutes origines tout en gardant une spécificité des métiers du bâtiment notamment l'accueil des apprentis puisque le foyer est accolé au Centre de Formation des Apprentis du BTP. De la même façon, l'association héberge de plus en plus de personnes de passage : intérimaires, Auberge de Jeunesse...

Le foyer rue des Gallois appartient à la SA HLM La Languedocienne-Patrimoine. La Mairie pré-empte le terrain pour la construction du Conseil Régional. Un nouveau projet est défini sur le terrain que la Mairie propose à Jolimont. L'association, propriétaire du terrain, fait bâtir par la SA HLM Patrimoine, en « bail à construction d'une durée de 50 ans », l'établissement actuel.

Ouverture de l'établissement de Jolimont. Le projet est agréé résidence sociale – FJT, 172 logements, trois types de publics :
Résidents 18 – 30 ans en résidence principale
Apprentis 16 – 25 ans en séjour alternant
Publics Auberge de Jeunesse

L'Association est agréée pour exercer sur le territoire du département de la Haute-Garonne, l'activité d'intermédiation locative et la gestion locative sociale de résidences sociales.

Développement de logements diffus, prise en gestion de 11 logements répartis sur les quartiers environnants.

Renouvellement de l'agrément d'intermédiation locative et de gestion locative sociale de résidences sociales.

Nos deux associations, présentes depuis plus de 50 ans sur Toulouse, ont développé un fort ancrage territorial et une expertise dans le domaine de la politique jeunesse et habitat, reconnue par l'ensemble de nos partenaires.

Le projet associatif s'appuie sur nos deux histoires, avec le double héritage des valeurs confessionnelles et laïques.

Valeurs et engagements

Notre projet associatif est inspiré par la charte de l'UNHAJ (2 février 1996) ; l'ensemble des principes qu'elle énonce est confirmé, sans exception :

«... Offrir gîte et appui à des jeunes, une possibilité d'épanouissement, d'accès à la culture, d'intégration active au sein de la communauté nationale, voilà ce qui a constitué le fondement de l'identité collective des associations gestionnaires de foyers qui se sont regroupées en Union... »

LES PRINCIPES :

« ...Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quel que soit leur situation à l'égard du travail... »

L'ACTION :

« ...Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être, formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

Témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, être force collective de proposition et partie prenante de la mise en œuvre des politiques qui les concernent ainsi que de leur évaluation... »

Ce qui se traduit par les engagements suivants, dans l'exercice quotidien de nos métiers :

- Permettre à chaque jeune d'être un véritable acteur de son développement en se fondant sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active et la solidarité ;
- Favoriser la mixité sociale, le brassage, les échanges tout en apportant une attention aux plus démunis ;
- Promouvoir la citoyenneté des jeunes par une ouverture sur la cité et un fonctionnement interne qui leur permet de participer aux instances de concertation des résidences ;
- Mettre en œuvre une approche globale et individualisée de chaque jeune en intervenant à la fois en faveur de son développement personnel, social et professionnel ;
- Respecter la dignité des personnes et la reconnaissance de leur droit à l'expression et à la participation, quelle que soit leur situation ;
- Favoriser le vivre ensemble, véritable richesse humaine, et donc le respect de l'autre dans sa différence culturelle et dans sa façon de vivre : tolérance, ouverture d'esprit.

Missions



L'association veut permettre à chacun d'être un véritable acteur de son développement et de passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun. Ce développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

La participation au corps social passe en premier lieu par le respect de la dignité des personnes et la reconnaissance de leur droit à l'expression et à la participation et ce, quelle que soit leur situation.

De par son objet, l'association entre dans le champ des politiques sociales et fait le choix de l'élaboration concertée de projets sociaux.

L'association est porteuse d'un projet global pour la jeunesse qui se décline en axes d'intervention :

- Accueillir, informer et orienter les jeunes sur la question du logement ;
- Offrir des solutions de logement pour des jeunes en situation de mobilité géographique, familiale, professionnelle, quelles que soient les formes de logement à requérir : résidences Habitat Jeunes, résidences satellites, appartements en habitat diffus ;
- Aider les jeunes à accéder à un logement autonome ;
- Proposer un accompagnement social aux jeunes et les aider dans toutes leurs démarches administratives, sociales, professionnelles sur les questions de recherche d'emploi, de santé, de budget, de logement, etc....
- Proposer une animation, des activités socio-éducatives, des loisirs, susciter la mise en place de projets collectifs dans un esprit de partage, de solidarité ;
- Promouvoir et soutenir les projets individuels des jeunes accueillis que ce soit dans les domaines professionnels, de la culture ou du loisir.
- Participer activement à la mise en œuvre, la construction et l'évaluation des politiques jeunesse et habitat, en tant qu'observateur privilégié des attentes et pratiques sociales de la jeunesse ;
- Expérimenter de nouvelles modalités d'action sociale afin de répondre aux besoins de la jeunesse.



Territoire d'intervention et partenariats

Notre territoire d'intervention est celui de l'aire urbaine toulousaine qui compte près **d'un million d'habitants**. Les 15 à 29 ans sont la tranche d'âge la plus représentée sur la commune, signe de dynamisme et d'attraction de la commune.

Le territoire attire de nouvelles populations chaque année, des jeunes en transition entre études et vie active, des familles avec de jeunes enfants, des actifs diplômés mais aussi des personnes peu qualifiées, des demandeurs d'emplois attirés par le marché du travail local.

L'analyse des besoins sociaux de la ville de Toulouse de 2013 rappelait qu'il y a autant d'étudiants que de jeunes actifs (en activité professionnelle ou au chômage), pourtant ces derniers sont parfois moins «visibles» au regard de la place accordée aux étudiants. Cependant, les statuts sont perméables. À Toulouse, près de trois jeunes de 25 à 29 ans sur quatre occupent un emploi, souvent « instables » (CCD, intérim, stage, emplois aidés...). Par ailleurs, une part importante d'étudiants travaillent pour payer leurs études (plus d'un sur cinq). À ce titre, ils sont comptabilisés dans le recensement comme « étudiants » mais aussi comme « actif en emploi ».

Dans le cadre des travaux en cours d'élaboration du nouveau PLUI-h de Toulouse Métropole, la collectivité et l'Etat ont identifié, parmi les enjeux majeurs, le logement et l'hébergement des jeunes. Pour répondre au mieux à ces besoins, afin de qualifier et quantifier ces besoins de logements et d'hébergement des jeunes, l'association inscrit son intervention dans une dynamique de réseaux et partenariats.

C'est au travers de ces partenariats que nous pouvons participer à la définition des politiques publiques, aux dispositifs et expérimentations jeunesse sans cesse renouvelés. Cette volonté se confronte à la complexité de la mise en œuvre de ces politiques, difficultés liés aux compétences transversales en matière de « logement » et de « jeunesse » des différents échelons administratifs mais aussi des territoires. Ce constat nous amène à définir une stratégie partenariale avec nos différents interlocuteurs :

Partenariats institutionnels avec les différentes entités financeurs de nos actions et prestations :

L'Etat via les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de Cohésion Sociale et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. L'Etat délivre nos agréments et autorisations d'ouverture de nos établissements. L'Etat met en œuvre la définition des besoins en matière de logement jeunes et la nouvelle organisation d'appel à projet pour y répondre. Il conviendra de maintenir un lien régulier avec les différents services et de participer aux différentes instances (PDAHI, SIAO, PDH..) afin d'une part de réaffirmer nos particularités dans le vaste champ du logement social et de l'hébergement, mais aussi afin d'éviter toutes formes d'instrumentalisation.

La signature d'une convention résidence sociale avec l'Etat nous permet de faire bénéficier à nos publics de l'aide personnalisée au logement (APL) versée par la CAF.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne et la CNAF, constituent le principal soutien à notre cœur de métier, la fonction socio-éducative de nos équipes qui accompagnent les jeunes. Partenaire incontournable, nous devons les associer à la définition des besoins et au choix des opérateurs qui y répondent.

La Région Occitanie, qui finance au-delà de ses compétences principales nos projet Habitat Jeunes, notamment concernant l'accueil des publics « apprentis et alternants » doit être associé aux projets de développement sur le territoire au regard de sa politique de formation pour les apprentis.

Le Département de la Haute-Garonne, de par ses compétences particulières en matière de protection de l'enfance et des jeunes majeurs, soutien nos projets notamment concernant l'accueil de ces publics. Les besoins évoluant (jeunes migrants, restructuration des dispositifs d'accueil du CD31..), il convient de définir avec ce partenaire opérationnel l'évolution des contenus de nos conventions.

Toulouse métropole, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, la Mairie de Toulouse. Le maillon territorial de la commune (ou intercommunalités) est l'échelle pertinente de la recherche d'un soutien politique au développement de nouveaux projets de résidences Habitat Jeunes, c'est in fine le lieu d'implantation et de vie de nos projets. Sans une volonté politique locale, nos projets seront plus incertains. Mais c'est également une instance de définition de politique jeunesse locale qu'il faut sensibiliser et convaincre du bienfondé de nos actions.

Partenariats d'intervention et de projets :

- Notre Réseau Union Nationale, Régionale et Départementale de l'Habitat des Jeunes
- Les bailleurs sociaux : Habitat Toulouse, Patrimoine, Colomiers Habitat ...
- Action Logement : Cileo, Astria ...
- Les acteurs de la Jeunesse : CRIJ/PIJ, Missions locales, CROUS, CLLAJ...
- Les acteurs de la santé : La CPAM, Centres Médico Psychologiques, Associations d'addictologie, associations de prévention
- Les acteurs de l'insertion professionnelle : Pôle Emploi, Ecole Régionale de la Deuxième Chance, Clubs d'entreprises, Plateformes pour l'emploi ...
- Les chambres consulaires et fédérations de branche : Fédération du BTP de la Haute-Garonne, la CAPEB, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, le rectorat ...
- Les acteurs culturels, socioculturels et sportifs : MJC, Centre Culturels, centres sociaux, clubs sportifs, Culture du cœur...
- Les nombreux prescripteurs et relayeurs d'information (L'Agence Départementale d'Outre-Mer, le Fénix club hand Ball, Universités, l'Institut Catholique de Toulouse, Welcome Desk)

Les publics accueillis

L'association accueille des jeunes de toutes origines géographiques, sociales et culturelles, sur une tranche d'âge allant de 16 à 30 ans, célibataires ou en couple :

- **Les jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle : salariés en CDD, intérimaires, stagiaires, volontaires en service civique**, demandeurs d'emploi.
- **Les alternants, jeunes ou moins jeunes, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**, en les accueillant sur leurs périodes de formation et /ou d'entreprise
- **Les étudiants**
- **Les salariés en CDI**
- **Les jeunes relevant de la protection de l'enfance : ASE /PJJ**
- **Le public de tourisme, individuel ou en groupe**, en mettant à disposition les infrastructures nécessaires à la réalisation de leur séjour de formation, touristique ou professionnelle : salle de réunion, restauration, chambres, etc. L'association est affiliée à la Fédération unie des auberges de jeunesse.
- **Les habitants de la métropole toulousaine** en s'inscrivant dans une démarche citoyenne et collective pour répondre aux enjeux sociétaux de la cité : accompagner les personnes en recherche d'emploi, développer la participation citoyenne, contribuer à l'organisation de manifestation favorisant le lien social, etc. En cela, le soutien au titre de la « politique de la ville » de « l'Espace Accueil Information et Orientation » de l'Habitat Jeunes dans la lutte contre le chômage illustre notre engagement auprès des habitants des quartiers prioritaires.

Dans le souci de favoriser l'ouverture à tous et la mixité sociale, l'association envisage à terme d'intégrer davantage de jeunes en situation d'handicap en capacité de vivre en collectivité

Elle étudie également l'accueil de parents isolés précaires, par la mise à disposition de logements diffus.



Les usagers

Il est prévu au sein des statuts une représentation des usagers à l'assemblée générale. Cette participation à la gouvernance associative s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 « rénovant l'action sociale et médico-sociale » et se fait via les Conseils de la Vie Sociale (CVS) de chaque établissement. Des représentants des usagers sont élus et pourront porter la parole de ces derniers au sein du conseil d'administration de l'association. Les CVS permettent la consultation et la participation des jeunes sur le fonctionnement de l'établissement, son organisation, la vie quotidienne, les animations, l'accompagnement social, les projets à venir mais aussi la définition du règlement intérieur et du projet d'établissement. Au-delà de la participation des jeunes, il est visé l'amélioration continue des services proposés.



Les salariés

Les salariés sont les premiers concernés par la mise en œuvre du projet. Les équipes qualifiées et pluridisciplinaires contribuent à la qualité du service rendu aux personnes accueillies. Dans un contexte d'évolution rapide des métiers, la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (recrutement, formation, promotion interne...) traduira une véritable gestion des ressources humaines.

L'évaluation des pratiques est prévue dans le cadre de l'évaluation interne et externe (loi 2002), mais au-delà, des rencontres d'équipes seront organisées ayant pour objectifs de définir des références communes, de débattre des questions éthiques, de réduire les conflits de valeurs entre convictions individuelles et logiques institutionnelles. Ces évaluations de nos pratiques participeront ainsi à la révision des projets d'établissements.

Les bénévoles

Le Conseil d'administration constitue l'organe de gouvernance et le représentant politique de l'association. Des mandats d'administrateurs seront brigués au sein de notre réseau Habitat jeunes (Unions Départementales, Régionale et Nationale) et plus largement dans le champ de l'action jeunesse.

Salariés

45 salariés pour
33 équivalents
temps pleins

Usagers

250
résidents
par an

285
alternants
par an

7 à 8000
Touristes en
AJ

Résidences et équipements

Au total, **une gamme de 291 logements** (T1, T1', T1 bis, T2, T3) qui représente **plus de 400 lits** :

- Résidence Espérance, 20 Grande rue Nazareth : 81 logements
- Résidence Anatole France, 42 Place Anatole France (satellite d'Espérance) : 27 logements
- Résidence Jolimont, 2 Avenue Yves Brunaud : 172 logements
- Résidences Fraternité, Bonnefoy et Maourine (satellites de Jolimont) : 11 logements

Les logements sont tous entièrement meublés et équipés de sanitaires individuels. Dès la gamme de T1', les logements sont équipés d'une kitchenette et les logements à partir du T2 disposent d'une cuisine équipée. Certains logements en diffus bénéficient d'équipements permettant l'autonomie totale (machine à laver le linge, cuisinière...).

Les résidences disposent d'espaces collectifs, centre du projet Habitat Jeunes. La salle d'animation, le hall d'accueil, la cuisine collective, la salle multimédia, bibliothèque, les espaces privatifs extérieurs... autant de lieux de rencontre de vie collective et d'organisation d'actions socio-éducatives.

Focus sur la résidence Habitat Jeunes de demain



Réalisé par notre Union Régionale de l'Habitat des Jeunes en partenariat avec un cabinet d'architectes, les jeunes résidents et les professionnels de l'insertion et de l'habitat ont conduit une démarche concertée afin d'adapter les réponses Habitat jeunes à la diversité des usages et des besoins des jeunes, tout en tenant compte des évolutions réglementaires et du contexte économique contraint (budget des jeunes mais aussi fonds publics à la baisse).

Cet outil se veut être un guide à adapter aux contextes des territoires et guidera ainsi les futurs programmes d'Habitat Jeunes que nous pourrons développer.

Il est également la traduction de la prise en compte des enjeux croisés des attentes et besoins respectifs des jeunes résidents, des gestionnaires et des propriétaires de résidences Habitat Jeunes .

Sept axes stratégiques sont définis pour penser l'avenir de l'association :

Développer et diversifier les formes d'habitat

L'objectif est à la fois de répondre à une demande croissante et de sécuriser davantage le parcours résidentiel de chaque jeune par une gamme de logements de qualité, de la chambre au T3 :

- développement de logements diffus sur différents quartiers (ou foyer-soleil)
- rénovation d'hébergement existant pour s'adapter à l'évolution des besoins
- gestion locative d'appartements
- recherche de nouvelles formes d'habitat: intergénérationnelles, colocations ...

L'accompagnement socio-éducatif est proposé, quel que soit la forme de logement collectif ou diffus

Etre dans une démarche continue d'amélioration de nos services

Nous sommes déjà engagés dans une démarche d'évaluation permanente de nos pratiques en référence aux dernières réglementations (évaluation interne et externe), le personnel est formé régulièrement sur différentes thématiques dans un souci d'amélioration continue de notre accompagnement. Notre volonté est de poursuivre ces efforts et d'en faire des outils de nos pratiques tant au niveau des équipes que de celui des cadres.

Réaffirmer notre rôle d'insertion professionnelle auprès des jeunes

La réalité des jeunes est de plus en plus celle de la recherche d'emploi ou d'une nécessaire mobilité professionnelle. Nous conforterons l'existant au travers l'accompagnement vers l'emploi de notre Espace Accueil Information Orientation. De la même façon nous développerons les actions dans ce domaine : forum sur l'emploi dans le

quartier, lien avec les entreprises, développement d'un système de parrainage ...

L'objectif est de renforcer ce type d'intervention et d'adapter nos compétences par le recrutement de conseiller en insertion professionnelle.

Renforcer l'éducation à la citoyenneté des jeunes, leur participation à la vie collective dans les résidences

On constate une désaffectation croissante des jeunes pour la chose publique et la participation politique, notre volonté est d'encourager une participation active en proposant des lieux de consultation, de concertation : conseil de vie sociale, participation au conseil d'administration. Mais aussi proposer des débats sur des sujets de société, développer l'esprit critique, impliquer les jeunes dans la réalisation d'évènements et projets (café citoyen).

Consolider et diversifier les sources de financements

Les baisses de financements sont une réalité et, nous sommes passés d'une logique de subventions à une démarche d'appels d'offres et d'appels à projets qui fragilise notre fonctionnement.

Conscients de la réduction des financements publics, nous sommes tenus de convaincre tous les décideurs locaux de la plus-value apportée sur le territoire par l'ensemble de nos interventions. Nous devons prospecter et rechercher d'autres financeurs susceptibles de collaborer à nos actions et notamment le mécénat d'entreprise sur lequel nous sommes déjà engagés et qui contribue au financement d'opérations occasionnelles, d'expérimentations.

La difficulté majeure reste le financement de notre action socio-

éducative, pierre angulaire de notre fonctionnement.

Etre reconnu, en tant qu'expert référent vis à vis des politiques publiques jeunesse mises en place par les partenaires

Nous agissons, depuis toujours, pour que les problématiques de la jeunesse soient davantage prises en compte dans les politiques publiques et les stratégies économiques à l'œuvre sur le territoire toulousain. Nous avons développé une expertise en termes d'accompagnement social, d'accès au logement et de gestion locative qui nous permet de dialoguer efficacement avec les bailleurs sociaux et les acteurs du logement en général.

Nous devons nous positionner comme force de propositions, d'expérimentations.

Notre engagement est multiple : Gestion locative de logement voués à terme à la démolition et ainsi éviter les squats pour la collectivité, gestion de logements diffus (appartements de fonction au sein des écoles...), colocation...

Développer une image qualitative des résidences Habitat jeunes auprès du grand public

Faire évoluer positivement les représentations des Résidences Habitat Jeunes auprès du grand public. De nombreux préjugés persistent sur la population des «ex-foyers de jeunes travailleurs». Hors, le brassage et la mixité sociale au sein des Résidences Habitat Jeunes passe par l'accueil d'une population de jeunes en mobilité : étudiants, salariés, sans difficulté sociale particulière.

Nous devons nous associer aux efforts déjà menés par l'URHAJ et l'UNHAJ pour revaloriser l'image et développer la notoriété du mouvement.

La gouvernance associative s'organise autour de :

L'Assemblée Générale, lors de sa réunion annuelle, vote les orientations générales, la politique, le budget et les comptes de l'association, ainsi que les modifications à apporter au fonctionnement (Le collège des usagers se compose d'un représentant par établissement, le collège des partenaires a cinq membres au maximum, tous les membres ont voix délibérative).

Le Conseil d'Administration, composé au maximum de 26 membres bénévoles, met à exécution les résolutions de l'AG en orientant la gestion de l'association. Il se réunit 4 à 5 fois par an, ses décisions doivent permettre de définir les objectifs opérationnels et d'engager les moyens nécessaires au fonctionnement (La majorité est la majorité simple, la durée des mandats est de quatre ans renouvelable par quart sortant).

Le Bureau, constitué au maximum de huit membres du CA, il se réunit mensuellement. Il prépare les CA auxquels il soumet des propositions et veille à l'application des décisions prises. Le Bureau accompagne et évalue la gestion courante de l'Association (La durée du mandat est de quatre ans avec une limitation de deux mandats sur le même poste).

Les Membres, l'Association est constitué de membres personnes physiques ou morales (personnes mandatées par des associations, entreprises, syndicats, institutions et /ou collectivités locales).

Une délégation de pouvoirs est donnée au directeur pour remplir ses missions et bien identifier le partage des responsabilités entre les différents organes et niveaux décisionnels de l'association.

